



The College of
Family Physicians
of Canada

2630, avenue Skymark Avenue, Mississauga, ON L4W 5A4
905 629-0900 Fax/Téléc. 905 629-0893 http://www.cfpc.ca

Le Collège des
médecins de famille
du Canada

CFP • MFC
CANADIAN FAMILY PHYSICIAN • LE MÉDECIN DE FAMILLE CANADIEN

DÉCLARATION DE PATERNITÉ D'UNE ŒUVRE

*Manuscript Central ID:

*Titre:

*Auteur(s):

*Date de la version finale dûment approuvée:

Par la présente déclaration, nous convenons que chaque auteur a contribué substantiellement au manuscrit et se dit prêt à assumer la responsabilité publique de son contenu.

En ce qui concerne **les articles portant sur la recherche**, le *Médecin de famille canadien* utilise la définition la plus récente de la paternité d'une œuvre qui se trouve dans *Uniform Requirements for Manuscripts Submitted to Biomedical Journals* (www.icmje.org, Mise à jour en mai 2000) et dont une traduction officielle est donnée ci-dessous.

« Chaque personne désignée en tant qu'auteur devrait également pouvoir réclamer la paternité de l'œuvre et tous ceux qui y sont admissibles devraient figurer sur la liste. Sa participation à l'œuvre doit être telle qu'elle peut assumer la responsabilité publique des parties pertinentes de son contenu. Un ou plusieurs auteurs devraient assumer la responsabilité générale de l'œuvre depuis son inception jusqu'à sa publication sous forme d'article.

La paternité doit se baser uniquement sur 1) des contributions substantielles à la conception, à l'acquisition de données ou à l'analyse et l'interprétation des données; 2) la rédaction de l'article ou sa révision visant un contenu intellectuel important et 3) l'approbation finale de la version destinée à la publication. Les auteurs doivent répondre à tous les trois critères.

L'acquisition de fonds, la collecte de données ainsi que l'encadrement général du groupe de recherche ne constituent pas la paternité.

Une description de la contribution de chaque auteur devrait être fournie, et ces renseignements devraient être publiés. Tous ceux qui ont collaboré à l'œuvre sans pour autant en être des auteurs devraient figurer dans les Remerciements, accompagné d'une description de leur contribution. »

L'ordre des auteurs dans cette déclaration a été dicté par les auteurs eux-mêmes. Chaque auteur reconnaît avoir déclaré dans la convention de droit d'auteur tout intérêt opposé de nature monétaire ou personnelle. **Veillez noter que l'article ne peut être publié sans cette Déclaration de paternité d'une œuvre dûment signée.**

*ORDRE DE PATERNITÉ DE L'ŒUVRE

*NOM DE L'AUTEUR

*SIGNATURE DE L'AUTEUR

- | | | |
|----------|-------|-------|
| 1. _____ | _____ | _____ |
| 2. _____ | _____ | _____ |
| 3. _____ | _____ | _____ |
| 4. _____ | _____ | _____ |
| 5. _____ | _____ | _____ |

Pour la suite des noms d'auteurs, veuillez photocopier cette page.

Pour les articles de recherche, veuillez joindre une page avec une description de la contribution de chaque auteur, telle que décrite ci-dessus.